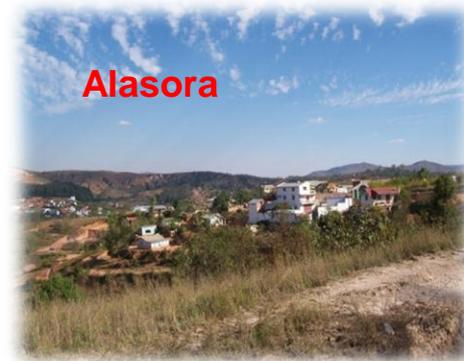
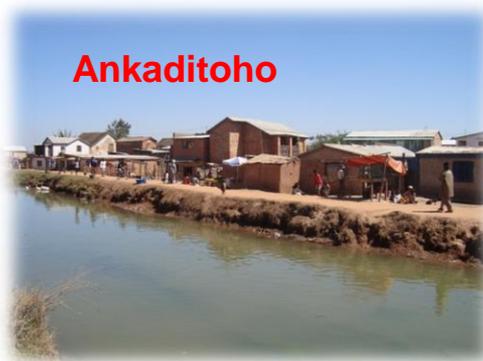


AVENIR ET PARTAGE MADAGASCAR

ASSOCIATION HUMANITAIRE LOI 1901

QUI A POUR OBJECTIF DE SOUTENIR LES ENFANTS ET LES FAMILLES LES PLUS DÉFAVORISÉES DES QUARTIERS DE MAROHOHO – ANKADITOH – ALASORA À TANANARIVE DANS LES DOMAINES SUIVANT

EDUCATIF – SANITAIRE – ECONOMIQUE - ENVIRONNEMENTAL



Site: avenirpartagemadagascarfrance.jimdo.com

Siège social: Mairie de Simandre – 71290 SIMANDRE

E-mail: association.apm71@gmail.com

Récépissé : 07140080950 S.P de Louhans

J.O : 10/09/2005 / page 4411 / article 1154

MADAGASCAR OU L'ILE ROUGE



- Une île de 587 050km² pour 23 millions d'habitants.
- La monnaie du pays est l'Ariary
- Le salaire moyen est de 34€ mais 90% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté ils vivent avec 1,24€/jour et sont trois générations à vivre dans 10m²
- Quelques prix:
- Riz: 1200Ar (0,43€/kg)
- Œuf: 350 Ar (0.10€ pièce)
- Lait: 3500Ar (1.01€/l)
- Légumes et fruits: 1100Ar (0.32€/kg)
- Huile: 5000Ar (1.44€/l)
- Zébu: 6400Ar (1,84€/kg)
- Porc: 8000Ar (2,31€/kg)

Comment manger dans ces conditions?



NOS PARTENAIRES



APM est soutenue par ses adhérents, diverses entreprises, des particuliers, par une entreprise de fabrication de prothèses, un transporteur, des entreprises de matériel scolaire.
Merci à tous d'être motivés et impliqués dans nos actions.

← Les joggings nous ont été donné par un club de sport.

Distribution du matériel scolaire aux institutrices de l'école publique primaire d'Ankatitoho



Arrivage des colis à Marohoho



L'association parraine par le biais de familles françaises plus de 80 enfants actuellement dont un universitaire. Nous incluons dans le terme scolarité les frais d'inscription, administratifs, l'écolage, l'uniforme, les fournitures scolaires, la cantine et les soins médicaux récurrents (déparasitage, consultation médicale de début de parrainage) dentaire, ophtalmologie.

Le parrainage est de 180€ l'année soit 45 € par trimestre ou 15€ par virement mensuel

Évolution du parrainage

9 en 2006/2007, 15 en 2007/2008, 20 en 2008/2009, 35 en 2009/2010, 56 en 2010/2011, 66 en 2011/2012, 70 en 2012/2013, 79 en 2013/2014/2015, 80 en 2015/2016 et 82 à ce jour.



École privée Jeune Pousse



Cantine pour les enfants parrainés



LA SANTE

- Un médecin bénévole consulte une fois par mois tous les enfants parrainés. Nous fournissons un savon par semaine aux enfants parrainés, le dentifrice, les brosses à dents pour l'hygiène courante. Les consultations dentaires ont lieu deux fois par an et suivi de soins si nécessaire.



Distribution de savon



Nous aidons également les gens des quartiers où nous intervenons afin de faciliter leur quotidien



INVESTISSEMENTS POUR LA SANTE ET L'AIDE ALIMENTAIRE



- De 2005 à 2015: expédition de matériel paramédical, dentaire issus de collectes et de dons, de lunettes.
- **Financement:**
- pour l'éducation sur l'hygiène et la sexualité
- de programmes Nutriset (complément alimentaire)
- de consultations et soins ophtalmologiques et achat de lunettes si nécessaires
- d'opération des amygdales et le suivi postopératoire
- pour l'achat de couvertures, de toiles à matelas, de bassines, de marmites .
- suivi et soins d'enfants parrainés handicapés (malformation rachitique, congénitale, surdité)
- prise en charge des soins d'urgence pour les habitants de nos quartiers
- du soutien alimentaire pendant la période de soudure de 3 mois soit 2kg de riz/semaine à 200 familles défavorisées et intervention exceptionnelle lors des cyclones pour les familles sinistrées
- de la désinfection des maisons et des écoles à Marohoho et Ankaditoho après le passage du cyclone en 2015



ACTIONS MENEES DANS NOS QUARTIERS



De 2010 à 2012 réhabilitation de la toiture et de l'électricité d'une salle de classe de l'EPP d'Ankatitoho.



Pavage de la cour de la cantine et création d'un évier (même cour) mais il faut toujours aller chercher l'eau à la borne fontaine du quartier



Informatisation du bureau à Mada grâce à des dons privés (2015)

Reconstruction d'une passerelle à Ankaditoho après un cyclone (2016)





En 2014 réhabilitation des toitures des habitations de familles d'enfants parrainés



Rénovation des escaliers très dangereux pour les enfants et les personnes âgées



NOS ACTIONS EN FRANCE



Diffusion de film au profit d'APM



Vente d'artisanat malgache



Participation à des vides greniers



Vente de fleurs au printemps



Organisation de soirée théâtre



Organisation de repas à thème

Nous remercions sincèrement tous les personnes qui participent à ces soirées et toutes les entreprises qui nous soutiennent sans lesquelles Avenir et Partage Madagascar ne pourrait pas vivre. Chaque année des membres du bureau partent en mission à Madagascar (voyage non payé par APM) afin de vérifier sur place si les travaux sont conformes aux devis et d'étudier sur place la possibilité d'autres projets à réaliser au bénéfice des gens des quartiers de Marohoho, d'Ankatitoho et d'Alasora. Lors de ces voyages nous en profitons pour remercier chaleureusement notre équipe malgache sans qui rien ne serait possible.



Informations générales

1€ donné c'est 1€ qui va à "Madagascar"

Comment nous aider ? :

- Adhésion de 15€ par an,
- Devenir parrain scolaire d'un ou de plusieurs enfants malgaches.
- Don par chèque à l'ordre d'Avenir et Partage Madagascar, adresse d'envoi du courrier:
- Annie GEOFFROY - 101 Chemin du Champ Cornette – 71290 SIMANDRE
- Don par virement mensuel, trimestriel ou annuel (nous demander un RIB)

Notre association est reconnue d'intérêt général depuis 2010 et grâce à leurs dons, les donateurs peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts qu'ils soient particuliers (droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable) ou entreprises (droit à une réduction impôt égale à 60% du montant versé dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire).

Lorsque vous donnez 10 €, il ne vous en coûtera que 3.40€ et vous déduirez de vos impôts : 6.60€ ■



Les enfants parrainés en vacances à Foulpointe

